

Année académique 2018 - 2019

Catégorie Pédagogique

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et religion

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : peda.leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : peda.loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 37 Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement 2			
Code	PEGR2B37FR	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Stéphanie CHAPELLE (stephanie.chapelle@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Isabelle AVET (isabelle.avet@helha.be) HELHa Loverval Yvan SCOYS (yvan.scoys@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Néant

Acquis d'apprentissage visés

Néant

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PEGR2B37FRA Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement 15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGR2B37FRA Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement 10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation français et religion

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL
Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : peda.loverval@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement 1			
Code	13_PEGR2B37FRA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Yvan SCOYS (yvan.scoys@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'étudiant devra être capable de réaliser une analyse d'un document cinématographique, télévisuels et iconographique.

Il devra être capable de l'utiliser dans une séquence de cours.

Il devra être capable d'intégrer dans sa future profession cette approche critique des médias, soit à travers d'un cours dédié à cette formation, soit par l'utilisation des médias comme outils d'apprentissage à un point relatif aux compétences de ses attributions pédagogiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Ce cours vise à donner aux étudiants une base théorique et pratique de l'analyse de l'image et à éveiller l'esprit critique pour rendre possible une réflexion collective sur ses effets, sur les manipulations possibles susceptibles de nous influencer à notre insu.

Donner aux étudiants un esprit critique quant à l'apport culturel des médias face aux savoirs scolaires.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Analyse de l'image, grammaire de l'audiovisuel, notions de base (image fixe, image filmique, scénario, storyboard...). Bande dessinée et approche sémiologique.

Démarches d'apprentissage

Exposé ex cathedra.

Travaux de groupe en classe et présentation.

Analyse comparative de documents cinématographiques, télévisuels, iconographiques et sémiologiques.

Réflexions collectives.

Collecte et partage de documents et exercices d'analyse (présentés et commentés en classe).

Dispositifs d'aide à la réussite

Remédiation en classe

Séances de questions-réponses

Echanges via plateforme et mails

Collecte et partage de documents et exercices d'analyse (présentés et commentés en classe).

Ouvrages de référence

Les Compétences en éducation aux médias (édité par le Conseil supérieur de l'Education aux médias), mai 2015

L'Education aux médias en 10 questions (édité par le Conseil supérieur de l'Education aux médias), octobre 2012

Une Presse sans Gutenberg - Pourquoi Internet a bouleversé le journalisme, J.-Fr Fogel et B. Patino, éditions du Seuil, 2007

Divers dictionnaires du cinéma

Cours de cinéma, de photographie et de bande dessinées, Ihecs, 1985-1990

Supports

Portefeuille de lecture.

Power Point personnel.

Diffusion de documents bibliographiques et audiovisuels.

Utilisation de l'ordinateur et de différents logiciels.

Utilisations pratiques et critiques d'Internet.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Collecte et partage de documents et exercices d'analyse (présentés et commentés en classe).

Réalisation d'un travail.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Tvs	100			Tvs	100

Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session de juin à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable

des horaires. Par contre, toute absence à la session de juin ou de septembre couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime donne lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).